

Les observations et captures DE POISSONS

MIGRATEURS en mer

Le suivi des captures des poissons migrateurs sur le littoral et en estuaire est une action importante pour l'observation des premières migrations et pour l'appréciation de la pression de la pêche maritime

En 2012, avec la participation du CRPMEM Poitou-Charentes, un retour d'information des pêcheurs professionnels maritimes avait permis d'observer, au large des côtes d'Oléron, des aloses (grande et feinte) dès le début de janvier et des salmonidés en mai.

Les aloses ont ensuite été largement observées entre mars et mai dans les pertuis. Des lamproies marines ont aussi été aperçues à l'embouchure de l'estuaire de la Charente dès la mi-février. En 2013, la recherche a été approfondie en récupérant des données de débarquements auprès des 3 criées de Charente-Maritime (Royan, La Cotinière et La Rochelle) pour les années 2009 à 2012.

On constate des débarquements d'anguilles (hors civelles), d'alooses, de lamproies et de saumons avec des moyennes annuelles

respectives de 4 509, 127, 10 et 115 kg sur l'ensemble des criées. Les truites de mer ne sont jamais observées dans ces débarquements.

“ Recherche approfondie des données de débarquements auprès des criées de Royan, La Cotinière et La Rochelle ”

Afin de compléter les informations sur la zone maritime, l'accent a été mis en 2013 sur les prises des pêcheurs amateurs maritimes. Des associations ont été sollicitées notamment celles des pêcheurs à la ligne et aux carrelets. Actuellement, nous avons reçu peu d'informations.

La sensibilisation est en cours (2 articles de presse locaux réalisés début 2013). Sur la partie estuarienne de la Charente, les pêcheurs amateurs aux engins et filets ainsi que les pêcheurs professionnels fluviaux sont également des informateurs importants du passage des migrateurs. Ils sont contactés régulièrement.

CONTACT

Animation Cellule Migrateurs

Audrey Postic-Puivif - EPTB Charente 05 46 74 00 02 - audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net
François Albert - Groupement Fédérations de Pêche du Poitou-Charentes - 05 45 69 33 91
albert-fede-poitoucharentes@orange.fr
Éric Buard - CREA - 05 46 47 17 71 - eric.buard.creaa@orange.fr



La Cotinière (Oléron)

UN CLIC, DES INFOS !

Tableaux de bord : les actualités !

Le site a été mis en ligne en décembre 2012.

Au 23 juin 2013, 2 164 visites ont été effectuées avec une durée moyenne de 5 min 28 s.

www.migrateurs-charenteseudre.fr



Avec le soutien financier de :



Et en partenariat avec :

à l'écoute des migrateurs

Charente et Seudre : entre mer et continent

n° 9

CELLULE MIGRATEURS :

- EPTB CHARENTE

- GROUPEMENT FÉDÉRATIONS DE PÊCHE DU POITOU-CHARENTES

- CREA

LES ALOSES sous haute surveillance

Le suivi de la reproduction des aloses (alose feinte et grande alose) a été renforcé en 2013.

Deux objectifs sont visés : la détermination du front de migration et l'estimation du nombre de géniteurs sur le bassin Charente.

Quatre protocoles complémentaires sont mis en œuvre :

- des prospections nocturnes entre Cognac et Vindelle pour voir si les frayères sont actives (limite amont de front de migration),
- des comptages une fois par semaine sur les frayères de moindre importance, c'est-à-dire contribuant à moins de 5 % au total des frayères du bassin de la Charente,
- des suivis, une fois par semaine, avec des enregistreurs audio-numériques sur les trois frayères principales de l'axe Charente,
- un suivi de la frayère de la Baine (17) par caméra infra-rouge, toutes les nuits de la saison.



Bull d'alooses filmé par la caméra infrarouge de la Baine.

L'objectif est de pouvoir suivre la reproduction des aloses le plus finement possible en limitant les moyens humains.

Les conditions environnementales de 2013 sont très particulières : des débits soutenus et fluctuants de février à juin, une température de l'eau basse (autour de 14° C) de mi-avril à début juin.

Ces paramètres ne facilitent pas la mise en œuvre des protocoles et rendent les conditions d'observation difficiles.

Le premier bilan est tout de même positif : les enregistreurs audio-numériques sont bien adaptés pour les sites de Taillebourg, la Baine et Crouin. Le principe de la caméra infra-rouge est très intéressant. Le calcul du nombre de géniteurs est en cours car il intègre les données de la station de comptage de Crouin qui sont en phase de dépouillement. Le front de migration des aloses se situe cette année à Châteaufort-sur-Charente.

Au sommaire...

- 2) LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE
- 3) LES ANGUILES JAUNES ET ARGENTÉES
- 4) LES OBSERVATIONS EN MER

ACTU CELLULE MIGRATEURS

Le réseau de suivi des jeunes stades d'anguilles est constitué de pêches électriques réparties le long de l'axe Charente et de la Seudre. Il est activé tous les deux ans.

10 stations sur la Charente et 7 sur la Seudre sont prospectées en juin-juillet 2013.

Afin d'augmenter le nombre de points suivis pour avoir un indice

de colonisation plus précis, des engins passifs sont placés sur des affluents et l'axe de la Charente, afin de mettre en évidence la présence d'individus de moins de 15 cm.

Les premiers résultats sont positifs car de petites anguilles ont pu être piégées.

Le protocole devrait être affiné au printemps 2014.

Cédric photos - EPTB Charente, Groupement Régional des Fédérations de Pêche - CREA - IMPRIMERIE PAR MÉDIAPRINT (LB) AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES SUR PAPIER PÊC DE PROVENANCE EUROPÉENNE



Piège anguilles de type fagot

LA LIBRE CIRCULATION DES POISSONS :

état d'avancement 2012

Un besoin vital de migration

Les poissons migrateurs (anguilles, aloses, lamproies, saumons et truites de mer) ainsi que l'ensemble de la faune aquatique des cours d'eau réalisent des déplacements plus ou moins importants pour assurer leurs

fonctions vitales : reproduction, alimentation et croissance. Ils ont besoin de pouvoir se déplacer librement entre l'océan et les cours d'eau ou au sein même des milieux aquatiques entre les différents habitats.

La restauration de la continuité écologique

Les barrages ou seuils qui jalonnent nos rivières représentent bien souvent des obstacles à la migration des poissons. Ils provoquent aussi le blocage des sédiments et entraînent l'appauvrissement des écoulements et des habitats. Les bassins de la Charente et de la Seudre

comptent plus de 1 600 ouvrages. Rétablir la libre circulation de la faune aquatique et des sédiments au droit de ces obstacles permet de restaurer la continuité écologique. Elle est aujourd'hui encadrée par des textes réglementaires favorisant sa mise en œuvre.

Une animation constante pour dynamiser les actions

Une dynamique d'acteurs a été créée entre les propriétaires, les gestionnaires et les partenaires techniques, administratifs et financiers.

Elle permet des échanges au plus près du terrain et un suivi régulier de l'état d'avancement de la restauration de la continuité écologique.

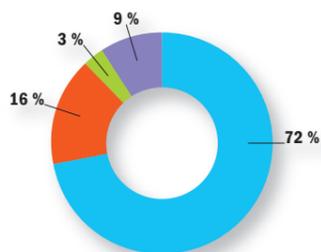
État d'avancement de la continuité écologique en 2012

Dans le cadre du SDAGE Adour-Garonne, 18,7 % des ouvrages des axes dits «migrateurs» sont traités ou en projet et 23 % pour les axes dits «prioritaires». Plus de 70 % des solutions retenues ou en projet privilégient la mise en place de dispositifs de

franchissement de type passes-à-poissons (dont 60 % de passes dites «naturelles» en enrochements). L'effacement, qui constitue la solution la plus efficace pour restaurer la continuité écologique, n'est mis en œuvre que pour 16 % des ouvrages.

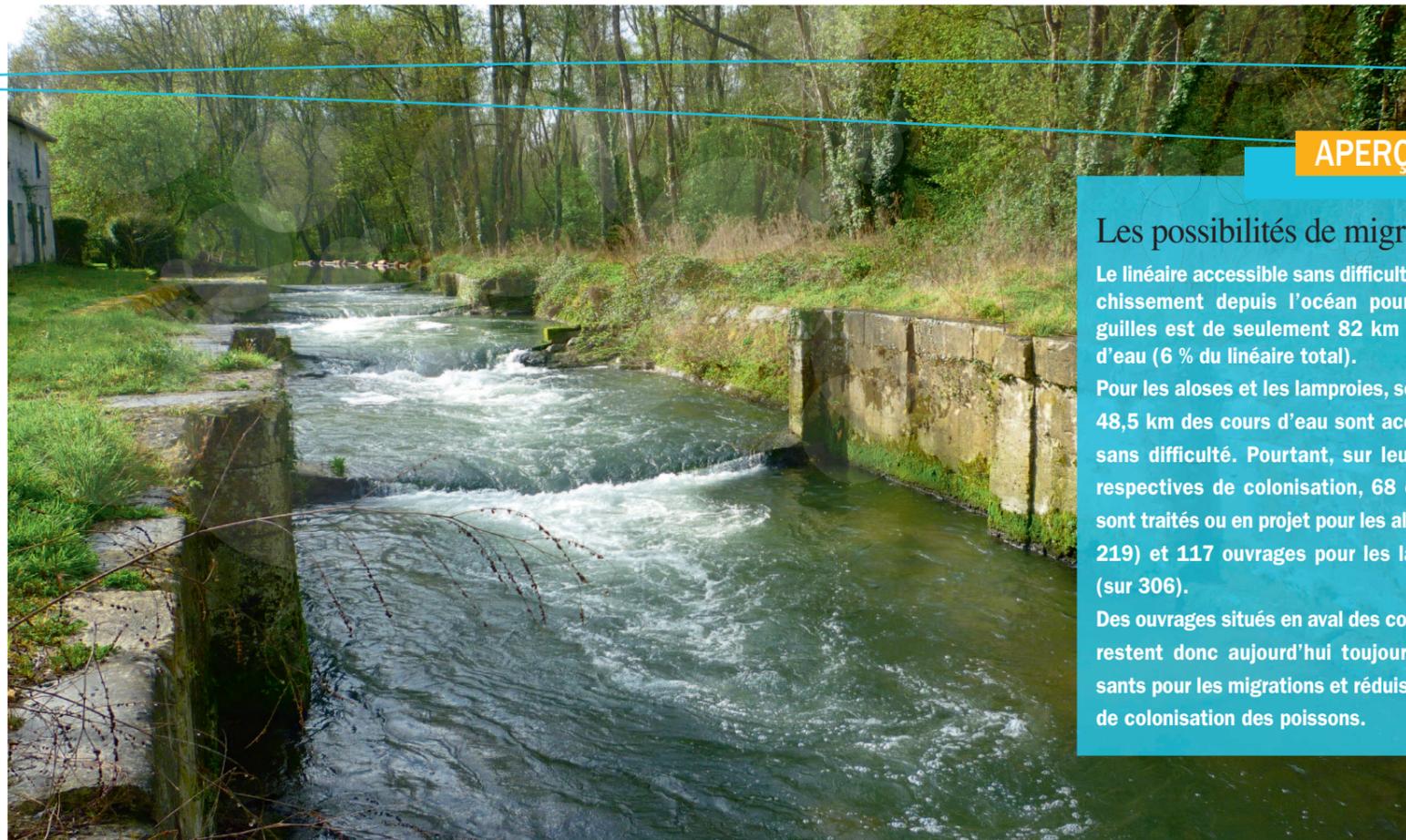
Pour limiter les impacts des ouvrages et barrages, il est important de poursuivre les actions locales concrètes permettant de restaurer la continuité écologique dans une logique concertée et coordonnée à l'échelle des cours d'eau.

Les différentes solutions mises en place



- Aménagement (passes naturelles 60 % et passes techniques 40 %)
- Effacement
- Gestion
- Plusieurs scénarii

“ Sur l'ensemble du bassin, 15 % des ouvrages sont traités ou en projet pour la restauration de la continuité écologique ”



Ancienne écluse de Saintonge réhabilitée en passe-à-poissons

APERÇU

Les possibilités de migration

Le linéaire accessible sans difficulté de franchissement depuis l'océan pour les anguilles est de seulement 82 km de cours d'eau (6 % du linéaire total).

Pour les aloses et les lamproies, seulement 48,5 km des cours d'eau sont accessibles sans difficulté. Pourtant, sur leurs zones respectives de colonisation, 68 ouvrages sont traités ou en projet pour les aloses (sur 219) et 117 ouvrages pour les lamproies (sur 306).

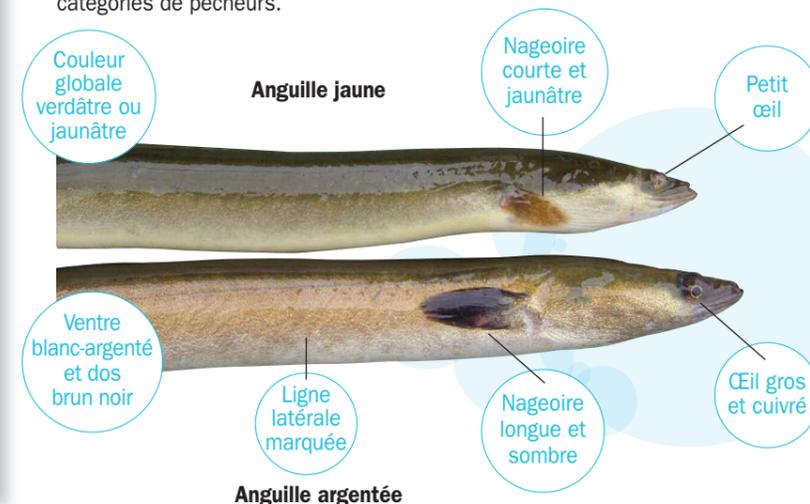
Des ouvrages situés en aval des cours d'eau restent donc aujourd'hui toujours pénalisants pour les migrations et réduisent l'aire de colonisation des poissons.

État d'avancement de la restauration de la continuité écologique 2012



COMMENT DISTINGUER anguille jaune et anguille argentée ?

Le Code de l'Environnement (art. R436-65-1) précise les caractéristiques d'une anguille argentée : il s'agit d'une anguille présentant une ligne latérale différenciée, une livrée dorsale sombre, une livrée ventrale blanchâtre et une hypertrophie oculaire. **La capture de l'anguille argentée est interdite** dans notre région pour toutes les catégories de pêcheurs.



REPÈRES

Les passages à Crouin du 1^{er} janvier au 24 juin 2013 : **1 465** grandes aloses et aloses feintes > **327** lamproies marines > **15** lamproies fluviatiles > **13** truites de mer > **1** saumon.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les mâles, qui mesurent au maximum 50 cm, peuvent s'argenter au bout de 4 ans avec seulement une taille de 35 cm.